

**Primož Vitez**

Faculté des lettres, Université de Ljubljana

Slovénie

primoz.vitez@ff.uni-lj.si

UDK 811.133.1'342.8:075.2

DOI: 10.4312/vestnik.13.35-50



## LE DISCOURS MÉDIATIQUE PARLÉ ET LA NORME EN FRANÇAIS : UNE QUESTION D'ACCENT<sup>1</sup>

### 0 INTRODUCTION

L'accentuation en français présente un point d'intérêt fort à celui qui veut observer le dynamisme du changement linguistique dans une synchronie donnée. La formation de la norme linguistique, depuis plus d'un demi-siècle, dépend en grande partie d'un type énonciatif particulier, notamment de la parole publique, telle qu'elle est continuellement émise par les médias parlés. L'emprise des médias sur l'évolution des types linguistiques expressifs est un phénomène historique sans précédent, parce qu'elle est fondée sur un mode communicatif exclusif selon lequel un seul locuteur s'adresse instantanément à une multitude de receveurs. Cela crée une situation où les receveurs de messages linguistiques se voient exposés passivement à la production de l'unique locuteur sans pouvoir participer à une communication au sens propre du terme.

Dans la suite, il sera d'abord question de définir le concept de la norme linguistique et celui de la communication médiatisée. Le reste du texte est consacré à l'analyse de l'accentuation médiatique qui représente la source d'un changement important en français contemporain.

### 1 LA NORME LINGUISTIQUE

L'institution de la norme linguistique s'articule sur deux points définitoires, l'un autoritaire, l'autre démocratisant. Selon le modèle prescriptif, la norme est un système de consignes pour effectuer le choix des moyens linguistiques afin que leur usage soit en accord avec un idéal esthétique ou socio-culturel. La norme, par son autorité, tend à

<sup>1</sup> Cette étude a été effectuée dans le cadre du programme P6-0218 Recherches théoriques et appliquées des langues : approches contrastives, synchroniques et diachroniques, financé par L'Agence nationale de la recherche scientifique (ARRS).

proscrire les formes linguistiques qui empêcheraient l'usager d'atteindre l'idéal social.<sup>2</sup> Du point de vue pragmatique la norme est ce que les usages d'une communauté linguistique présentent comme expression moyenne, une certaine neutralité dans l'activité linguistique. Si l'on accepte que la langue est une institution humaine (Martinet 1971), on dira que la norme est une institution sociale qui a pour but d'établir les principes de l'expression linguistique *standard*.<sup>3</sup> Dans son acception sociale, le standard représente une instance idéalisée pour toutes les formes d'expression linguistique, y compris celles qui sont perçues comme normatives.

Le dynamisme du rapport entre le système et son usage s'organise autour du sens des influences que la norme exerce sur l'usage – et vice versa. La prescription normative dirige les actualisations qui surgissent des situations communicatives plus ou moins prévisibles, mais il faut constater que, selon l'aspect évolutif, la norme elle-même réagit, historiquement, aux changements généralisés dans l'usage. Toute norme, par définition, s'impose comme un fondement apparemment immuable pour un usage socialement acceptable, et c'est ici précisément que se dévoile sa nature arbitraire. L'histoire d'une langue n'est en fait qu'un enchaînement continu de synchronies temporairement discontinues et analysables. L'usage linguistique ne peut pas épuiser son code ni le laisser intact. Un examen diachronique des étapes évolutives d'une langue donnée montrera toujours qu'à long terme le schéma codificateur est sujet à la continuation du changement. La compréhension du développement du code dépend de la saisie de l'emprise que l'usage a continuellement sur le système – qui pourtant régit plus ou moins heureusement ses actualisations dans chaque synchronie actuelle.

## 1.1 Le code idéal et son usage

Le code linguistique permet au locuteur de développer le cadre formel de la compétence communicationnelle qu'il peut acquérir à travers l'apprentissage à long terme ; mais il définit en même temps ce qui, pour les usagers, est déconseillé ou même interdit de faire en communication avec autrui.

« Le langage est une législation, la langue en est le code. Nous ne voyons pas le pouvoir qui est dans la langue, parce que nous oublions que toute langue est un classement, et que tout classement est oppressif : *ordo* veut dire à la fois répartition et commination. Jakobson l'a montré, un idiome se définit moins par ce qu'il permet de dire, que par ce qu'il oblige à dire. » (Barthes 1977 : 12)

2 Dans l'ensemble de ces intentions, le purisme et l'intolérance linguistiques sont observables et sporadiquement puissants, mais réellement des phénomènes subsidiaires.

3 Le concept terminologique de « *langue standard* » a été largement promu par Pierre Léon, dans son ouvrage didactique principal, *Prononciation du français standard* (1966).

La propriété essentielle du code, c'est qu'il appartient à tous les usagers de se l'approprier pour entrer dans le processus de communication. Le code se présente comme une autorité idéalement stable, tandis que ses usages actualisateurs présentent des choix particuliers, ceux-ci imminemment réels et singuliers dans l'espace-temps communicatif. Cela dit, les énonciations particulières dépendent des situations communicatives et se forment selon les divers contextes extralinguistiques actuels et actualisants, d'où leur élasticité.

L'idéalité du code peut se considérer comme un mode de diriger l'usage ou, plus précisément, comme un moyen discontinu de ce que devrait adopter le locuteur dans sa tendance à produire une énonciation *acceptable* dans la société, *adéquate* dans la variation situationnelle ou *correcte* par rapport à la rigueur de la réglementation normative, à l'écrit ou à l'oral. Le locuteur se trouve en communication constante avec la norme, que ce soit au niveau conscient ou inconscient.

## 1.2 La norme explicite et ses conséquences implicites

Il dépend de l'intérêt social du locuteur dans quelle mesure – et en accord avec quels objectifs communicatifs – il acquerra et ensuite adoptera la ou les normes linguistiques pour les respecter et utiliser dans la diversité de ses choix communicationnels. Autrement dit, le comportement du locuteur, ayant intériorisé son rapport avec la norme, sera conditionné inconsciemment dans ses activités langagières par les situations auxquelles il participera. Le système normatif s'établit comme un réseau stable et unifié de structures prescrites que le locuteur ressent comme ce qui, dans sa langue, est perçu comme idéal, neutre, socialement non-marqué<sup>4</sup> – ou encore, très simplement, correct. Cette dernière acception individuelle de la norme résulte du fait que la norme linguistique représente une recette comportementale. A travers cette sensibilité, le locuteur réalise sa relation *implicite*, individuelle à la norme qui se définit comme socialement *explicite*. Cette norme implicite, que le locuteur se fixe pour que son activité communicative soit mieux façonnée, risque avec le temps de s'avérer *fictive*, parce que le sujet parlant est continuellement dans un processus autocentré de l'adapter à ses besoins participatifs.

La norme systémique serait un élément objectivement référentiel, alors que la norme personnalisée serait un produit individuel en rapport avec la première. Si l'on dit pour celle-ci qu'elle est explicite et pour celle-là qu'elle est implicite, on considère que le rapport du locuteur avec les deux résulte nécessairement de processus psychologiques et que la première s'articule socialement, l'autre individuellement. Certaines transgressions

---

4 L'actualisation rigoureusement « correcte » de la norme linguistique peut agir comme socialement non-marquée dans les milieux culturels où la prescription systémique trouve son effet élastique dans la plupart des situations communicatives sans poser de questions d'équilibre et d'acceptabilité. Dans ces cas – la francophonie hexagonale semble bien représenter ce type de milieu – l'usage socialement non-marqué a une apparence générale qui s'éloigne assez peu de l'image idéalisée de la langue.

de la norme explicite se généralisent dans l'ensemble d'une communauté linguistique. L'usage inconscient s'impose progressivement malgré l'autorité de la prescription ; il peut devenir typique et cette typicité remet justement en question la prescription elle-même. Quand la transgression automatisée arrive à défier et finalement à dominer la loi, la législation institutionnelle perçoit d'abord le changement, réagit ensuite par principe en désapprouvant l'usage qui lui est contraire, puis, historiquement, reconnaît la typicité du changement, en fait une variante de sa propre structure, et enfin, éventuellement, adopte la structure alternative pour en faire un élément systémique.

### 1.3 Dynamisation de la norme en français et la langue standard

La formation d'un usage linguistique « moyen » en fonction normative va de pair avec un phénomène démographique qui a connu une expansion importante après la Seconde guerre mondiale : la mobilité de la population française. Certes, Paris était la destination migratoire des locuteurs de toutes parts de la France, mais les centres régionaux, par un processus de décentralisation (économique, universitaire, industrielle et autre), sont également devenus des lieux d'urbanisation de gens de provenances dialectales très variées. Le mélange qui a résulté de ce processus a favorisé l'établissement d'une expression unificatrice, affirmée par l'expansion de l'influence qu'ont commencé à exercer les médias électroniques, à savoir la radio et la télévision nationales.

L'aspect normatif du *français standard* a été conceptualisé par Pierre Léon (1966 : 69) qui a mis en valeur l'impact que les productions langagières médiatiques peuvent avoir sur la formation du standard parlé : « (...) *il existe une prononciation standard dont le niveau moyen est grosso modo représenté par les annonceurs et les interviewers de la radio... (...) c'est le modèle proposé à longueur de journée à des millions de Français et c'est celui qui a le plus de chances de triompher un jour.* » Son analyse observe qu'il se crée un niveau moyen de la prononciation, surtout repérable dans les milieux urbains, à Paris comme dans les métropoles régionales ; et que cette moyenne est générée à long terme par le discours oral médiatique. Le concept de *français standardisé* (Borrell & Billières, 1989 : 57) rend compte de la continuité ainsi que de l'élasticité du code qui, sous l'influence d'une rapidité accrue des changements dans l'usage médiatique, est sujet aux modifications plus souvent par rapport au tempo de la dynamique diachronique traditionnelle. Ce sont les médias électroniques, en effet, qui ont le plus participé à la déstabilisation de toute norme autoritaire, fixée pour dominer l'usage et figurant comme source d'éventuels purismes linguistiques.<sup>5</sup>

5 L'influence linguistique que les réseaux sociaux exercent aujourd'hui sur l'ensemble des usagers est d'une autre nature, c'est-à-dire qu'ils sont autrement disséminés et que leur autorité agit à un tempo encore plus rapide : il n'en sera pas question ici.

## 2 LA FONCTION SOCIALE DES MÉDIAS

Un bref aperçu de la nature des médias électroniques devrait introduire ce dont il sera question dans la suite : *l'unilatéralité* de l'action communicative sur le milieu social et linguistique, que ce type de médias audio-visuels couvre, a une influence – très étendue spatialement et très dense temporellement – sur l'ensemble des locuteurs auxquels ils s'adressent, et surtout sur leur comportement linguistique en société.

La prévisibilité de la communication médiatique régulière non seulement forme l'opinion publique à propos de sujets traités, mais génère en plus les modes de production énonciatifs par lesquels l'opinion se formule. Ces deux propriétés de la communication médiatique ont été amplifiées par l'invention de la technologie radiophonique qui réalise la transmission physique du signal acoustique à distance, et cela par les moyens d'un émetteur et une multitude de receveurs. Ce principe transmissif constitue le fondement d'une diffusion de contenus linguistiques et une multiplication imminente d'informations véhiculés par le médium radiophonique. Le mérite principal de cette invention relève de la dimension temporelle de la communication. Le signal acoustique, dans la transmission radiophonique, est porté par les ondes aériennes ce qui crée un simulacre de la synchronicité des échanges parlés, sauf que dans cette situation communicative, comme d'ailleurs en téléphonie, la co-présence physique de l'émetteur et du receveur cesse d'être nécessaire.

### 2.1 Spécificités et impact des médias audio-visuels

L'évolution accélérée de la communication à distance a permis de résoudre un problème plus complexe, celui de transmission d'informations visuelles en combinaison avec le signal acoustique. L'invention de la télévision représente le dernier tournant essentiel dans la communication médiatique. La transmission par satellite n'a pas aboli l'unilatéralité de la communication à distance, provenant d'un centre émetteur. L'avantage de cette technologie, c'est d'avoir multiplié le choix des émissions et mondialisé l'ensemble de receveurs potentiels, alors que la présence des sources de messages reste virtuelle. L'ajout de l'image au son a apporté à la communication télévisuelle l'illusion des conditions audio-visuelles réelles, celle d'un échange communicationnel physique où l'impression auditive et accompagnée de stimuli visuels. Cela a augmenté l'attrait de la communication, créé une fascination et rapproché l'apparence du processus communicatif à l'image traditionnelle d'un échange humain bilatéral dans lequel les deux participants sont présents. Cette simulation de la réalité interactionnelle s'adresse aux destinataires en leur proposant des messages par unités temporellement continues, potentiellement ininterrompues.

## 2.2 Le discours médiatique, source de productions linguistiques idéalisées

Le discours des médias, dans toutes les sociétés, se montre comme une source importante du comportement linguistique du public. Dans l'ensemble des pratiques langagières, émises par les médias, il faut discerner la puissance de l'audio-visuel qui crée les réalités sociales en même temps que les modèles de leurs expressions linguistiques. La primauté de la télévision est assurée par l'illusion de l'unité du temps et de l'espace.

La télévision crée une situation communicative dans laquelle le locuteur médiatique est le seul à produire des messages. La position d'émetteur est actionnée par les modérateurs, journalistes et invités participant à la réalisation du programme, tandis que le rôle des spectateurs et auditeurs, exclus de la production, reste strictement au niveau de la passivité. Le public, dans ce type de communication unilatérale, y participe exclusivement comme receveur de messages linguistiques ; de ce fait, les destinataires du discours médiatique se retrouvent dans une position qui ne leur permet pas d'interagir ou de devenir interlocuteurs.

Le spectateur est constamment exposé à la production exclusive de messages médiatiques, sans pouvoir intervenir ou changer le cours de la communication. L'énonciation, à laquelle il est entièrement assujéti, se construit selon les intentions des locuteurs médiatiques ce qui se prête à un potentiel manipulatif presque illimité. Les locuteurs médiatiques sont formés professionnellement selon l'ensemble des règles normatives en vigueur dans leurs milieux communicatifs. Cette position les privilégie en tant que possesseurs de la norme linguistique et leur donne l'autorité d'imposer des tendances dans la communication médiatique, adressée à un large public. Leurs productions langagières, par l'effet de confiance inconsciente que le public accorde à leur compétence, sont considérées comme des réalisations parlées idéales, optimisées selon la connaissance de la norme.

## 2.3 Perception de l'oral médiatique et construction du code

Etant donné le statut passif du destinataire, la communication médiatique n'est pas à proprement parler une communication, c'est-à-dire un processus consensuel dans lequel tous les participants sont autorisés à réaliser leurs propres intérêts interactifs. Le spectateur est amené à réduire sa part à une simple réception, reconnaissance et compréhension des signaux linguistiques ayant été conditionnées par le ou les locuteurs. Cela dit, ce type de communication ne permet pas une entente mutuelle, puisque le locuteur est lui-même privé de réactions éventuelles de la part de celui à qui il s'adresse. Il y a, dans la communication par les médias, absence systématique de l'autre.

Le propre d'un message linguistique, c'est qu'il n'est pas seulement *construit* à la base du code ; il en contient et *indique* les éléments, déductibles pour les locuteurs. La nature de la communication veut que le locuteur analyse inconsciemment les chaînes

parlées afin de comprendre leur structure, leurs intentions et les sens qu'elles véhiculent. Les spécificités structurelles de ces messages permettent au locuteur de créer, compléter ou modifier sa compétence et, par conséquent, son comportement communicatif. L'intentionnalité unilatérale des messages médiatiques – à source unique et cibles multiples – *ne prévoit pas* de réponse active par le destinataire. Comme le code normatif de l'émetteur n'est pas nécessairement identique à celui qui régit le comportement linguistique du receveur, la situation du spectateur/auditeur est déstabilisante. Cela signifie que le receveur peut décoder la chaîne parlée reçue en accord systématique avec les intentions et avec la codification de ce qu'il entend, mais que, de l'autre côté, la spécificité du code régulièrement perçu, par son insistance, peut atteindre et modifier progressivement le code du receveur et, par conséquent, son comportement langagier.

Considérant qu'un acte de parole médiatique, au moment où il est produit, se multiplie immédiatement par le nombre de receveurs, et que ceux-ci n'ont qu'un rôle inactif dans cette communication autoritaire, une stratégie préméditée de production de messages médiatiques uniformes a un effet actif<sup>6</sup> auprès de la multitude publique. Même sans l'analyser, le sujet parlant, appartenant à ce vaste public, perçoit derrière les signaux physiques un code spécifique et réagit aux différences que ce code présente par rapport au sien. Qu'il le fasse consciemment ou pas, le receveur compare ce qu'il entend dans le médium avec ses propres habitudes langagières. Quand un style énonciatif, émis par les médias, se répète régulièrement, il finit par s'empêtrer sur les compétences et pratiques orales des spectateurs/auditeurs. Cette empreinte reconstruit à long terme certaines spécificités de la langue, utilisée par la communauté à laquelle la production médiatique est destinée.

L'intention générale, même inavouée, du discours médiatique est de créer dans le public un niveau d'énonciation égalitaire par lequel les usagers peuvent se retrouver réunis dans une expression linguistique non-marquée. Il existe des cas observables, en français, où l'usage médiatique provoque d'importants changements dans les structures inhérentes de la langue : l'un de ces cas, c'est l'accentuation phrastique.

### 3 UN CAS D'INFLUENCE : ACCENTUATION MÉDIATIQUE ET USAGE

L'accentuation concerne la norme linguistique dans la mesure où 1) elle s'inscrit dans la structure immanente d'une langue et 2) fait partie des sous-structures dont la réalisation contribue au marquage de la parole individuelle (Paseloup 1990). Le terme d'accent recouvre la spécificité prosodique d'un système linguistique ainsi que l'information que le locuteur donne à son entourage sur sa provenance dialectale. Autrement dit, c'est un phénomène grammatical et sociolinguistique. L'accent non-marqué, en français, se

6 L'impact que les médias exercent sur le public constitue l'intérêt qu'y portent les élites politiques, surtout celles à orientations populistes. Ce potentiel puissant devient l'objet de convoitise pour les structures autoritaires, avides de contrôler et diriger les productions médiatiques.

réalise par l'emploi cohérent de l'accentuation finale. Cela a produit, dans la tradition des analyses de la prosodie française, le constat que le français est une *langue sans accent* (Togebly 1965, Rossi 1979). Cette observation ne manque pas d'esprit, puisqu'elle touche à un autre concept selon lequel, sociolinguistiquement, les locuteurs de FLM ne se percevraient pas comme ayant un accent<sup>7</sup> lorsqu'ils produisent les schémas accentuels fondés sur l'immanence de l'accent final. (Vitez 2014) En revanche, ils entendent régulièrement la majorité des locuteurs de FLE comme ayant un – plus ou moins – « petit accent ».

Traditionnellement, le français est décrit comme une langue à accent fixé sur la dernière syllabe (entre autres Fouché 1959, Fónagy 1983, Garde 2013). L'oxytonie historique du français (Vaissière 1996, Vitez 2021) a produit une fusion de l'accent avec l'intonation et créé une mélodicté spécifique. Le fonctionnement de l'intonation, en français, affecte la phrase toute entière, mais les composantes élémentaires de ces formes globales touchent à la structuration syntaxique, formant ainsi des unités intonatives qui recouvrent les mêmes éléments que l'accentuation. Sans pouvoir toucher à la distinctivité lexicale, l'accent participe à la segmentation des unités de sens énonciatif.

La position fixe de la syllabe accentuée entraîne une impression de redondance prosodique, puisque l'accent final est réalisé au même endroit que l'événement intonatif. Ce qu'on appelle d'habitude « accent d'intensité » devient en réalité un *accent tonal* dont le résultat doit se définir comme mélodique et sa fonction discursive en tant que delimitative et orientative (Vitez 2015).

### 3.1 Accent final et insistance

Le discours télévisuel français présente un phénomène prosodique qui retentit dans l'usage du français standard (Astesano & Bertrand, 2016) : il s'agit d'une mise de l'accent généralisée sur la première syllabe de l'unité accentuelle. L'analyse de notre corpus montrera que c'est l'*accent d'insistance* qui représente la caractéristique accentuelle spécifique du discours médiatique. La fréquence de ses manifestations – en tant que valorisation sémantique du lexème – est à la source d'une forte tendance vers une nouvelle schématisation accentuelle.

La routine de ce procédé prosodique a pour conséquence une mise en relief de la première syllabe du syntagme, et cela sans égard à la motivation sémantique de la syllabe affectée. Cet accent sur l'attaque du syntagme n'a plus uniquement les propriétés d'emphase lexémique, puisqu'il peut également affecter des proclitiques (indices pronominaux, déictiques, prépositions, conjonctions etc.) qui généralement ne sont pas susceptibles de recevoir de traits accentuels. Il s'agit systématiquement d'un *élément accentuel au début du syntagme*, mais son rôle délimitatif semble redondant, compte tenu de la

7 On a évoqué la « surdité accentuelle » (Astésano 2016) des francophones en langue maternelle.

suffisance économique de l'accent final. La fonction de ce trait accentuel au début du syntagme se résumerait en une action *phatique* qui attire l'attention à la présence de l'acte de parole, son intention communicative, ainsi que sur la continuité de l'acte communicatif lui-même. Outre cela, le marquage accentuel de la première syllabe du groupe prosodique crée un nouveau schéma métrique (Astesano & Bertrand 2016) qui tend à réaliser en français les unités accentuelles minimales : cette minimalité relève de la structure syntaxique de l'énoncé, tout en mettant en valeur l'informativité des lexèmes affectés.

L'intensité vocalique, par le passage à la réalisation des insistances, se trouve fondamentalement refunctionalisée. Les conséquences de ce changement de fonction ne concernent plus le niveau individuel du marquage intellectuel ou émotif de la première syllabe des lexèmes exposés : elles se répandent au domaine du marquage d'insistance logique qui, dans l'évolution du schéma accentuel du discours médiatique, prend les caractéristiques d'un fait prosodique systémisé. L'insistance logique sur les syllabes généralement inaccentuables relève d'une stratégie discursive, par laquelle le locuteur choisit d'exposer un segment de la chaîne parlée (souvent un lexème) comme essentiel à l'intelligibilité du message et de son contexte et, par conséquent, du sens énoncé.

### 3.2 Une analyse comparée de deux synchronies accentuelles

Dans la suite, nous présenterons une analyse de deux exemples de discours médiatique français, les deux pris de producteurs représentatifs, appartenant aux chaînes télévisées largement acceptées par le public francophone. Le premier exemple fait partie d'un corpus que nous avons analysé en 1998 et qui constate une forte refunctionalisation de l'accent d'insistance dans ce type de discours médiatique. Le deuxième, également, est proposé sous forme d'intervention parlée d'un journaliste dans un journal télévisé français, celui-ci émis en 2021. L'analyse essaie de montrer que la situation accentuelle d'aujourd'hui n'a pas changé par rapport à celle d'il y a une bonne vingtaine d'année ; et que ce type d'accentuation continue à exercer une influence sur la reformation de l'usage normatif de l'accent français.

Les occurrences de l'accent final (correspondant au nombre d'unités accentuelles) sont marquées en italique, celle de l'insistance (ou accent initial) en caractères gras. La barre oblique indique une pause que le locuteur a faite en réalisant la spécificité de son style énonciatif, délimitant ainsi de mode atypique deux unités accentuelles qui, dans la parole spontanée ordinaire se suivraient normalement sans entrave.

#### 3.2.1 Journal télévisé France 3, le 22 février 1998

(L'intervention orale choisie, exécutée par un journaliste, rapporte les résultats de l'élection régionale en Allemagne, montrant le succès inattendu de l'extrême droite dans la région de Sachse-Anhalt.)

**Dimanche noir, catastrophe, signal d'alarme, ce matin, les journaux allemands rivalisent de titres choc.** Le résultat des élections dans le lander de **Sachse-Anhalt** est effectivement un véritable **coup** de tonnerre **politique**. Le parti chrétien démocrate d'Helmut Kohl perd **douze points**, la gauche progresse **moins** que prévu, **mais** surtout **l'extrême droite** fait une percée **totale**ment **inattendue**. Avec / **douze** virgule neuf pourcent des voix, le parti néo-nazi, le **DVU**, fait son entrée dans le **parlement** de lander de l'ancienne Allemagne de l'Est pour la **première fois**. Dirigé depuis Munich par un milliardaire, il a mené une campagne / **ultra xénophobe** / avec de **gros moyens financiers**, on ne l'attendait **tout** de même *pas* à un **tel** niveau, puisque le lander de **Sachse Anhalt** / compte **moins** de **deux** pourcent d'immigrés. Aujourd'hui, les analystes s'accordent pour expliquer cette percée par le malaise et la **précarisation sociale** dans l'ex-RDA, le taux de chômage / en **Sachse Anhalt** / atteint désormais / vingt-**deux** virgule **six** pourcent. Cette élection constitue de toutes façons un **nouveau fiasco** pour Helmut Kohl, **ce matin**, la presse s'interroge sur sa **capacité** à **mener** son parti pour les **prochaines élections législatives**, dans **cinq** mois.

L'analyse prosodique de la totalité du corpus traite 3131 unités accentuelles comportant par définition un accent final délimitatif par unité ; 1159 unités accentuelles sont réalisées par l'usage d'une insistance ce qui fait qu'en gros 37,1% d'unités sont marquées par un fait accentuel sur une syllabe non-finale. Dans la plupart des cas, cette syllabe occupe la position initiale de l'unité. Cette proportion traduit une certaine densité d'unités, affectées par une focalisation, dans le discours télévisuel français. La variation concernant le type d'émission et de locuteurs fait ici peu de cas.

### 3.2.1.1 Accent non-final

Les 68 unités accentuelles, analysées dans le segment proposé, présentent typiquement un haut pourcentage de présence de l'accent d'insistance, marquant le début de l'unité qui d'ailleurs se termine par un accent final, recouvert par le contour intonatif. Sur le total de ces unités on compte 41 accents non-finaux qui expriment, dans la majorité des cas, une insistance logique, affectant la première syllabe du lexème. On observe toutefois, dans un texte relativement court, quatre occurrences d'accent initial, concernant le début de l'unité accentuelle et accentuant un type d'unité grammaticale qui normalement ne serait pas susceptible de recevoir la marque accentuelle. La quantité importante d'accents initiaux suggère qu'il ne s'agit plus d'insistances délibérément employées par lesquelles le locuteur choisirait consciemment de marquer la valeur logique ou informative des lexèmes affectés.

### 3.2.1.2 Refonctionnalisation de l'insistance

Dans les cas d'unités « ce matin », « les journaux allemands », « avec de gros moyens », les morphèmes initiaux, déictiques ou prépositions, sont normalement considérés comme

des proclitiques inaccentuables. Or, l'accentuation du discours médiatique insiste même sur ce type de syllabe initiale afin de réaliser la proéminence prosodique du début de l'unité accentuelle. Le marquage de ces syllabes relève de la routine que développent les locuteurs médiatiques dans l'intention d'attirer l'attention du receveur et de réaliser la spécificité prosodique de leur style énonciatif. Si certaines unités présentent l'accent en position initiale des lexèmes à pleine valeur sémantique, la majorité des occurrences de l'insistance tend à s'opposer à l'interprétation selon laquelle il s'agirait de pure insistance logique ou affective. La détermination nominale et verbale (indices pronominaux ou personnels, cf. Vitez 2021), traditionnellement, ne recevrait pas la marque accentuelle, mais le style discursif télévisuel introduit systématiquement l'insistance mécanique qui relève d'une motivation phatique et non lexicale (ou informative du point de vue intellectif). L'impact de ce type accentuel dépasse le cadre du système accentuel traditionnel, parce que la stratégie énonciative des locuteurs médiatiques normalise l'accentuation des clitiques.

### 3.2.1.3 L'accentuation du verbe

La plupart des descriptions syntaxiques du français placent le verbe au sommet ou au centre de la structure énonciative. Il est néanmoins utile de rappeler que les analyses des codes grammaticaux se réfèrent d'habitude à des sources de l'usage écrit. L'analyse de la structure prosodique de l'énoncé français dénonce régulièrement ce type d'interprétation parce que le verbe se révèle comme une unité syntaxique qui, dans la réalisation des schémas accentuels, se retrouve souvent démunie de marques prosodiques. Il paraît que les considérations traditionnelles sur le verbe en tant que centre de l'informativité sont peu valables quant à la segmentation accentuelle des énoncés en tant qu'unités de sens. Notre analyse, de ce point de vue, s'inscrit dans l'ensemble des interprétations (Post 2000, Jun & Fougeron 2002, Avanzi et al. 2007, Mertens & Simon 2013) qui constatent qu'à l'oral, les places de maximalisation sémantique, marquées par un fait accentuel, sont plus régulièrement occupées par l'adverbe, le numéral ou encore par la négation.

### 3.2.1.4 L'insistance entre intention et automatisme

L'économie linguistique, en tant que principe d'optimisation des interactions entre structures, est à la source de ce changement qui s'est opéré au-delà des intentions conscientes des locuteurs médiatiques, mais aussi du public francophone. L'accent final conserve sa fonction délimitative, sans être perçu comme une proéminence de l'intensité : il est soudé à l'événement intonatif (Togoby 1965, Rossi 1979, Jun & Fougeron 2002, Vitez 2015). La dynamique de l'intensité semble réservée à l'expression des insistances que le locuteur réaliserait volontairement, parce que le marquage des insistances, contrairement à l'accentuation finale, relèverait de ses choix intentionnels. Notre exemple montre toutefois que l'accent initial est devenu un outil prosodique immanent à ce type de discours parlé. Cette systématisation de l'insistance exerce une influence sur le comportement accentuel

des receveurs passifs de messages médiatiques, l'influence qui, après notre analyse (Vitez 1999), a été constatée dans les corpus parlés établis par plusieurs chercheurs (entre autres Post 2000, Avanzi et al. 2007, Mertens & Simon 2013) et acceptée en littérature du domaine par la communauté des analystes (Avanzi 2016) depuis une vingtaine d'années.

### 3.2.2 Journal télévisé RT France, le 3 août 2021

(Le passage suivant, repris d'un JT au programme récemment sur RT France, (<https://www.youtube.com/watch?v=drLx3IXZfjQ>), est un fragment de reportage sur une fusillade criminelle aux Etats-Unis, faisant plusieurs victimes et provoquant insécurité et angoisse dans la capitale américaine.)

*Certaines stations de métro sont fermées dans la ville de Washington, justement parce que les autorités sont toujours à la recherche du suspect qui est donc / en fuite. En tout cas, suite à ces coups de feu, outre le fait que le Pentagon a été bouclé, évidemment y a un dispositif de sécurité / très important qui a été déployé avec des forces de police, mais aussi / des premiers secours, qui sont intervenus sur les lieux du drame, on a pu voir sur certaines images, justement les gestes du premier secours, effectués sur un certain nombre de victimes qui ont ensuite été transportées à l'hôpital. Les métros et les bus ne marquent plus l'arrêt à la station de bus en question où évidemment la fusillade s'est déroulée / ce matin. Alors cette station de bus, ce centre de transit où circulent chaque jour des milliers de personnes, notamment des employés de Pentagon, le Pentagon qui, on le rappelle, est un bâtiment hautement sécurisé, parfois même présenté comme / l'un des bâtiments les plus / sécurisés du monde. Il faut dire enfin que le nombre de fusillades est en hausse ces derniers mois / aux Etats-Unis, mais, évidemment, ces faits ne se produisent que très rarement / à proximité très immédiate des bâtiments officiels, comme cela a été le cas ce matin près du Pentagon.*

Le segment du discours télévisuel actuel (2021) montre une persistance des faits accentuels que notre analyse avait discernés dans l'étude primaire (1998). Sur l'ensemble de 69 unités accentuelles, plus de la moitié (soit 35 unités) commencent par un accent initial (lexical ou celui du groupe accentuel). La majorité des cas présentent l'usage systématique et routinier d'insistance logique qui a pour but de maximiser l'intelligibilité du message à travers l'exposition des lexèmes choisis. Le taux d'accents initiaux, portant sur les proclitiques, est supérieur à celui du texte analysé de 1998 : 20% d'insistances (soit 7 occurrences) sont réalisées sur les syllabes traditionnellement inaccentuables. Ces syllabes prennent dans le discours médiatique une marque limitative, annonçant le début de l'unité accentuelle et déterminant la spécificité métrique du discours médiatique.

### 3.2.2.1 Fonction délimitative de l'insistance

L'intensité vocalique se trouve rapportée à la syllabe initiale, parce que l'ascendance intonative en fin du syntagme suffit à conclure l'unité accentuelle pour marquer la limite de l'unité de sens. On constate que ce type de schématisation accentuelle provient d'un style particulier, conçu dans les médias parlés, mais passé en usage automatisé comme principe de stratégie communicative, propre aux locuteurs médiatiques.

### 3.2.2.2 Insistance et les proclitiques

L'accent initial concerne aussi les syllabes qui, d'après l'acception traditionnelle, ne sont pas accentogènes en français (déictiques, déterminants, indices pronominaux, prépositions). Leur affectation accentuelle est apparemment redondante, parce que cette systématisation prosodique ne relève plus d'insistance volontaire, mais de réalisation inconsciente d'un schéma nouveau qui marque ici le premier segment syllabique de l'unité, sans égard à sa fonction syntaxique ou sémantique. Ces résultats prouvent que la situation accentuelle dans le discours médiatique, depuis au moins deux décennies, devient stable et qu'elle reflète en même temps un changement prosodique dans l'usage normatif, non-marqué des francophones.

## 4 CONCLUSION

L'accentuation, en tant qu'un des degrés de liberté dans la systémique des niveaux énonciatifs, ne dépend pas rigoureusement de l'action des autres structures, surtout pas celle de la syntaxe. L'accent initial vient accompagner, en français, un schéma accentuel où l'unité est souvent délimitée des deux côtés, en accord avec les intentions et conceptions stratégiques des locuteurs médiatiques. La cohérence des messages parlés relativise la redondance apparente de l'accent initial (ou insistance) par lequel le locuteur situe mécaniquement les points de repère accentuels pour assurer la cohérence de son énonciation dans telle situation communicative. L'usage inconscient de cet élément oral, propre à la majorité des usagers du français, à commencer par les locuteurs télévisuels, peut être considéré comme une réalisation « neutre », non-marquée, une norme en devenir.

Le statut privilégié et sa position autoritaire permettent au locuteur médiatique de diriger le développement de la norme. Autrement dit : les producteurs de messages médiatisés, et particulièrement ceux qui conçoivent la formation des locuteurs professionnels, disposent d'un potentiel important, voire stratégique, dans la création des tendances normatives que l'usage est enclin à suivre. Ce type de rapport des locuteurs à la norme linguistique ne s'observe pas très souvent dans nos synchronies communicationnelles, parce qu'il s'agit d'habitude de processus qui ne donnent de résultats qu'à un terme qui dépasse normalement la longévité d'un analyste. En revanche, la refunctionalisation du

schéma accentuel s'est opérée relativement vite sous le pouvoir linguistique par lequel les médias parlés créent les formes normatives d'expression orale en français.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASTÉSANO, Corine/Roxane BERTRAND (2016) Accentuation et niveaux de constitution en français : enjeux phonologiques et psycholinguistiques. *Langue française* 191, 11–30.
- AVANZI, Mathieu *et al.* (2007) Méthodologie et algorithmes pour la détection automatique des syllabes proéminentes dans le corpus de français parlé. *Cahiers de AFLS* 17/1, 2–30.
- AVANZI, Mathieu/Anne Catherine SIMON/Brechtje POST (2016) La prosodie du français : accentuation et phrasé. *Langue française* 191, 5–10.
- BORRELL, André/Michel BILLIÈRES (1989) L'évolution de la norme phonétique en français contemporain. *La Linguistique* 25/2, 45-62.
- FÓNAGY, Ivan (1983) *La vive voix. Essais de psycho-phonétique*. Paris : Payot.
- FOUCHÉ, Pierre (1959) *Traité de prononciation française*, Klincksieck, Paris.
- GARDE, Paul (2013) *L'accent*. Deuxième édition corrigée et augmentée. Limoges : Lambert-Lucas.
- JUN, Sun-Ah/Cécile FOUGERON, (2002) Realizations of accentual phrase in French intonation. *Probus* 14, International Journal of Latin and Romance Linguistics, 147–172.
- LACHERET-DUJOUR, Anne/Frédéric BEAUGENDRE, Frédéric (2002) *La prosodie du français*. Paris : CNRS Langage.
- LÉON, Pierre (1966) *Prononciation du français standard*, Didier, Paris.
- LÉON, Pierre (1983): Dynamique des changements phonétiques dans le français de France et du Canada. *La Linguistique* 19, 13-28.
- LÉON, Pierre (1992): *Phonétisme et prononciations du français*, coll. Nathan Université, Nathan, Paris.
- MARTINET, André (1971): *La prononciation du français contemporain*, Droz, Paris.
- MERTENS, Piet/Anne Catherine SIMON (2013) Towards automatic detection of prosodic boundaries in spoken French. *Proceedings of the Prosody-Discourse Interface Conference 2013*, Louvain, 81–88.
- PASDELOUP, Valérie (1990) *Modèles de règles rythmiques du français appliquées à la synthèse de la parole*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence : Université de Provence Aix-Marseille.
- POST, Brechtje (2000) *Tonal and Phrasal Structures in French Intonation*. Thèse de doctorat, La Haye.
- ROSSI, Mario (1979) Le français, langue sans accent ? I. Fonagy et P. Léon (éd.) *L'accent en français contemporain*, Studia phonetica 15, Didier, 13–51.

- SIMON, Anne Catherine (2004) *La structuration prosodique du discours en français. Une approche multidimensionnelle et expérientielle*. Berne : Sciences pour la communication, Peter Lang SA, Éditions scientifiques européennes.
- TOGBY, Knud (1965) *Structure immanente de la langue française*. Paris : Larousse.
- VAISSIÈRE, Jacqueline (1996) From Latin to Modern French: on diachronic changes and synchronic Variations. AIPUK, *Arbeitsberichte, Institut für Phonetik und digitale Sprachverarbeitung*, Universität Kiel, 61–74.
- VITEZ, Primož (1999) Le dynamisme accentuel dans le discours médiatique français. *Linguistica* XXXIX, 99–121.
- VITEZ, Primož (2014) « L'exception française » : de l'accent final à la politique linguistique. *Linguistica* LIII/1, 239–249.
- VITEZ, Primož (2015) L'accent orientatif : une visée discursive pour approcher l'accentuation du français. *Vestnik za tuje jezike* 7/1, 133–141.
- VITEZ, Primož (2021) Effets grammaticaux de l'oxytonisation en français. *Linguistica*, sous presse.

## POVZETEK

### MEDIJSKI GOVOR IN NORMA V FRANCOŠČINI: VPRAŠANJE NAGLASA

Naglasni sistem je v sodobni francoščini primer jezikovne spremembe, ki jo je mogoče opazovati v relativno strnjem časovnem razdobju. Oblikovanje govorne norme je vsaj od polovice dvajsetega stoletja naprej odvisno od posebnega upovedovalnega tipa, medijskega govora, ki je jezikovni skupnosti neprekinjeno na voljo v govorjenih, avdiovizualnih medijih. Vpliv, ki ga govorjeni mediji v zadnjih desetletjih izvajajo na razvoj jezikovnega izraza v javnosti, je neprimerljiv pojav v zgodovini jezika. Medijski govor je namreč utemeljen s komunikacijskim modelom, v katerem govor producira en sam govorec, zaznava pa ga množica prejemnikov, ki nima možnosti, da bi se v sporazumevalni proces vključila. Tako so prejemniki govorjenih sporočil pasivno izpostavljeni ekskluzivnemu govorcu in medijskim jezikovnim strategijam, ki so v svojem temelju avtoritarne.

Analiza dveh profesionalnih govornih intervencij iz francoskih televizijskih medijev pokaže, da v francoščini poleg končnega naglaševanja prihaja do zgodovinske uvedbe začetnega naglasa. Ta lahko zadeva prvi zlog poudarjenega leksema ali pa širše naglasne enote, ne glede, kakšna je skladenjska funkcija morfema, ki ga poudarek zadeva. Končni naglas je praviloma izveden z intonacijskim zaključkom, začetni pa s povečano vrednostjo glasovne jakosti.

V avtomatizirani rabi leksikalnega poudarjanja tako prihaja do sistematičnega naglaševanja prvega zloga naglasne enote. Najpogosteje začetni poudarek prejmejo leksemi, ki jih govorec izpostavlja zavoljo njihove informativne vrednosti (števniki, prislovi, lastna imena), pomemben delež začetnih naglasov pa zadene tudi proklitične diskurzne enote, kakršni so deiktiki, členi, določevalci ipd. Zamejenost naglasne enote z obeh strani je prepoznavna lastnost govora v sodobnih

francoskih avdiovizualnih medijih, ki se v zadnjih desetletjih odraža tudi v normativnem govoru frankofonske jezikovne skupnosti.

**Ključne besede:** francoski medijski govor, jezikovna norma, francosko naglaševanje, končni naglas, začetni naglas

## ABSTRACT

### **MEDIA DISCOURSE AND SPOKEN NORMS IN FRENCH: A MATTER OF ACCENT**

The system of French accentuation is a relevant case of a language change, observable in a relatively short period of time in a stable synchrony. Since the mid-twentieth century, the formation of linguistic norms has largely depended on a specific type of utterance, media discourse, continually available in spoken audio-visual media. The impact of spoken media on the development of linguistic expression in the last few decades is unprecedented in language history. It is based on a communicational model in which speech is produced by a single speaker and instantly perceived by a multitude of receivers who have no possibility of intervening in the communicational process. Thus the receivers are passively exposed to an exclusive speaker and to language strategies conceived by the media and its linguistic authority.

The analysis of two professional spoken interventions, uttered on French television, shows an important modification of the traditional accentual system: conserving the final accent (FA), the speakers systematically introduce an initial accent (IA), a landmark in the evolution of the French language and its normative features. The IA affects the first syllable of a stressed lexeme or the first syllable of an extended accentual unit, regardless of the syntactic function of the stressed morpheme. The FA is operated by the intonational action, while the IA seems to be realized by an accentual augmentation of vocal intensity.

The automatism of lexical stressing is generating a systematic accentuation of the first syllable of the accentual unit. The IA mostly affects lexemes that speakers insist on because of their informative value (numerals, adverbs, proper names), but an important part of IA concerns different proclitics, such as deictic elements, articles and determinants. Accentual limitation of the unit on both sides is a specific feature of the speech in French audio-visual media. In recent decades it has found its echo in the normative speech of French linguistic communities.

**Keywords:** French media discourse, linguistic norm, French accentuation, final accent, initial accent